www.ecab.ch | www.eca-vaud.ch | www.ge.ch | www.ecap-ne.ch | www.vs.ch/sscm | www.eca-jura.ch

DOSSIER TECHNIQUE POUR INSTALLATION DE PROTECTION CONTRE LA FOUDRE / PARATONNERRE

A transmettre à l'organe cantonal concerné avant le début des travaux
Seule la dernière version figurant sur le site Internet est acceptée

☐ Installation obligatoire ☐ Installation facultative No de dossier : ☐

☐ I ☐ II ☐ III Niveau de protection

N° du permis de construire : ☐
(si octroyé)

Bâtiment

Commune / Lieu : _____ No d'assurance incendie : _____

District : _____ Canton : _____

Rue : _____ Numéro du bâtiment : _____

Affectation du bâtiment : _____

Paratonnerre

☐ Nouvelle installation ☐ Extension du paratonnerre ☐ Modification du paratonnerre

Bâtiment reconstruit après sinistre ☐ oui ☐ non

Propriétaire

Nom : _____ Prénom : _____

Rue + n° : _____ NP, localité : _____

Tél : _____ Mail : _____

Installateur/-trice au bénéfice d'une autorisation reconnue par l'Établissement ou le canton concerné

Nom et adresse : _____

Tél. direct : _____ Mail direct : _____

Description du projet

Emprise au sol (périmètre du ou des bâtiments, à détailler)

_____

Toitures (tuiles, béton, matière synthétique, tôle, fibres-ciment, ardoises, bardeaux, ou autre) _____
Souligner ce qui convient ou compléter

Construction et structures porteuses (briques, béton armé, charpente métallique, bois ou autre) _____
Souligner ce qui convient ou préciser

Cheminées ou tubages métalliques à relier à la base ☐ oui ☐ non

Présence d'arbres de grande taille à proximité du bâtiment ☐ oui ☐ non

Existe-t-il un bâtiment contigu ou voisin appartenant au/à la même propriétaire et non équipé ? ☐ oui ☐ non
A indiquer sur le schéma

Description de l'installation

DISPOSITIFS DE CAPTURE

Matière, dimensions : _____ ☐ Toit plat : dispositifs de capture avec protection de l'étanchéité

CONDUCTEURS DE DESCENTE

Nombre total _____ Distance maximale entre les descentes _____

Piliers métalliques reliés à l'électrode de terre ☐ oui ☐ non ☐ pas de piliers métalliques

ELECTRODE DE TERRE

a) Fondation en béton armé isolé du terrain ☐

b) Ruban posé dans les fondations en béton armé ☐

c) Ferraillage (min ∅ 10 mm) des fondations en béton armé ☐

d) Ferraillage d'un bâtiment existant avec fondation en béton armé (avec accord préalable de l'autorité) ☐

e) Ligne circulaire en cuivre ∅ 8 mm ☐

- longueur totale _____ m
- le cas échéant, longueur de la ligne circulaire enfouie à moins de 70 cm de profondeur _____ m
- longueur total des pieux de compensation _____ m

f) Electrode de terre en profondeur (pieux reliés entre eux) ☐ oui ☐ non

Observations éventuelles de l'installateur/-trice : _____

_____

_____

Demande de subvention ☐ oui ☐ non

SOUMIS À LA TVA ☐ oui ☐ non

CONDITIONS

Pour autant que les dispositions légales cantonales le prévoient, une subvention est accordée. Le non-respect des 4 conditions suivantes entraîne le refus de la subvention.

1) Le présent formulaire correctement rempli doit être présenté avant le début des travaux.
2) Les devis détaillés de tous les travaux doivent être joints en annexe.
3) Les directives de l'Etablissement concerné doivent être respectées.
4) Les travaux ne peuvent être confiés qu'à un/e installateur/-trice au bénéfice d'une autorisation reconnue par l'Établissement ou le canton concerné.

INSTALLATION

L'installation sera réalisée conformément à la directive de protection incendie (22-15) de l'AEAI (systèmes de protection contre la foudre), aux principes CES SNR 464022 (systèmes de protection contre la foudre) et CES SNR 464113 (terres de fondation), ainsi qu'aux directives techniques complémentaires des Établissements concernés.

CONTRÔLE PÉRIODIQUE

L'installation doit être contrôlée périodiquement (tous les 10 ans, voire 3 ans selon CES SNR 464022) ainsi qu'après chaque impact de foudre.

Signature du / de la propriétaire :	Timbre de l'installateur/-trice :	Nom du porteur/-se de l'autorisation :	Signature :
_____		_____	_____
Lieu et date		Lieu et date	
_____		_____	

Schéma de l'installation

(Projet)

indiquer l'orientation du bâtiment

Ech. : 1:

(rouge) dispositifs de capture

(rouge) électrodes de terre

(vert) parties métalliques du bâtiment

(bleu) conduites métalliques d'eau, gaz, chauffage

(rouge) conducteurs de descente artificiels

(vert) tuyaux de descentes (EP)

www.ecab.ch | www.eca-vaud.ch | www.ge.ch | www.ecap-ne.ch | www.vs.ch/sscm | www.eca-jura.ch

AVIS D'ACHÈVEMENT

INSTALLATION DE PROTECTION CONTRE LA FOUDRE / PARATONNERRE

Bâtiment No de dossier : _____

Commune / Lieu : _____ No d'assurance : _____

District : _____ Canton : _____

Rue : _____ Numéro du bâtiment : _____

Propriétaire

Nom : _____ Prénom : _____

Rue + n° : _____ NP, Localité : _____

Tél. : _____ Mail : _____

Installateur/-trice au bénéfice d'une autorisation reconnue par l'Établissement ou le canton concerné

Nom et adresse : _____

Tél. direct : _____ Mail direct : _____

Dès que l'installation est terminée, cet avis sera envoyé à l'Établissement ou au canton concerné.
Si l'installation est subventionnée, les factures, les preuves de paiement, ainsi que les coordonnées bancaires ou postales du bénéficiaire doivent être annexées à cet avis.

Coordonnées bancaires ou postales (IBAN) : _____

Si l'installation ne correspond pas exactement au schéma initial, il y a lieu d'établir un nouveau schéma.

Au cas où l'installation serait en partie cachée, des détails d'exécution ou photos devront être fournis avec le présent avis.

L'installateur/-trice soussigné/e déclare que l'installation est conforme à la directive de protection incendie (22-15) de l'AEAI (systèmes de protection contre la foudre), aux principes CES SNR 464022 (systèmes de protection contre la foudre) et CES SNR 464113 (terres de fondation), ainsi qu'aux directives techniques complémentaires des Établissements concernés.

Date	Timbre de l'installateur/-trice	Nom du porteur/-se de l'autorisation	Signature
_____		_____	_____

Préavis de l'autorité compétente **(ne pas remplir)**

Facture installateur/-trice de paratonnerre : Fr. _____

Facture mise à terre + liaisons équipotentielles de protection : Fr. _____

Autres factures : Fr. _____

: Fr. _____

Taux de la subvention : _____ Montant admis au subside : Fr. _____

Montant de la subvention à verser : Fr. _____

Observations éventuelles : _____

Date : _____ Expert/e : _____

www.ecab.ch | www.eca-vaud.ch | www.ge.ch | www.ecap-ne.ch | www.vs.ch/sscm | www.eca-jura.ch

AVIS D'ACHEVEMENT
ÉLECTRODE DE TERRE - LIAISONS EQUIPOTENTIELLES DE PROTECTION

Bâtiment

Commune / Lieu : ..... N° d'assurance incendie : .....

District : ..... Canton : .....

Rue : ..... Numéro du bâtiment : .....

Propriétaire

Nom : ..... Prénom : .....

Rue : ..... NP, localité : .....

Installateur/-trice

Nom et adresse : .....

Tél. direct : ..... Mail direct : .....

DESCRIPTIF DES TRAVAUX EFFECTUES

Électrode de terre de fondation (longueur) :	m
Ferraillage des fondations en béton armé (uniquement pour bâtiment existant)	nombre de points de terre
Ligne circulaire posée en terre à 70 cm de profondeur (longueur) :	m
Ligne circulaire posée à moins de 70 cm de profondeur (longueur) :	m
Pieux de compensation (longueur totale) :	m
Section des liaisons équipotentielles de protection :	mm^2

LONGUEURS DETAILLEES DES ELECTRODES DE TERRE EN PROFONDEUR (PIEUX)

a) =	m	c) =	m	e) =	m	g) =	m	i) =	m
b) =	m	d) =	m	f) =	m	h) =	m	j) =	m

MESURES D'IMPEDANCE DE TERRE OU MESURES DE CONTINUITE						*REMARQUES DE L'INSTALLATEUR/-TRICE*
a	Ω	**f**	Ω	**k**	Ω	
b	Ω	**g**	Ω	**l**	Ω	
c	Ω	**h**	Ω	**m**	Ω	
d	Ω	**i**	Ω	**n**	Ω	
e	Ω	**j**	Ω	**o**	Ω	

Si plus de 15 mesures, prière d'annexer un protocole de mesure.

Terre de référence ☐ PEN ☐ Liaison équipotentielle de protection ☐ _____
(cocher ce qui convient)

Points de raccordement à l'intérieur du bâtiment (pour liaisons équipotentielles)

☐ Tous les points de raccordement pour les liaisons équipotentielles ont été vérifiés par la mesure. Pour rappel, l'installateur/-trice a l'obligation de vérifier par la mesure tous les points de raccordement vers l'électrode.

Liaisons équipotentielles de protection *(Cocher les éléments raccordés)*			
Conduite d'introduction d'eau	☐	Souffleur	☐
Pont compteur d'eau	☐	Pont roulant	☐
Conduite d'introduction du gaz	☐	Répartiteur à fourrage	☐
PEN (uniquement par un installateur-électricien)	☐	Séchoir	☐
Conduite de chauffage	☐	Séparations métalliques	☐
Cheminée ou tubage métallique	☐	Cornadis	☐
Escaliers, barrières métalliques	☐	Silo intérieur	☐
Citerne	☐	Antenne intérieure	☐
Ascenseurs	☐	Autre :	☐
Ventilation	☐	Autre :	☐

Déclaration de conformité			
Le/la soussigné/e certifie l'exactitude de cet avis et déclare que l'installation est conforme aux principes CES SNR 464022 (systèmes de protection contre la foudre) et CES SNR 464113 (terres de fondation), à la NIBT, ainsi qu'aux directives complémentaires des Etablissements concernés.			
Date	Timbre de l'entreprise	Nom du porteur/-se de l'autorisation selon OIBT chap. 4 ou l'installateur/-trice de paratonnerres autorisé/e	Signature

Documents à fournir :

- **plan(s) de l'électrode de terre avec liaisons équipotentielles de protection** ☐
- **schéma d'implantation des pieux de compensation** ☐

CONTROLES PERIODIQUES							
Date				Date			
a	Ω	Ω	Ω	**n**	Ω	Ω	Ω
b	Ω	Ω	Ω	**o**	Ω	Ω	Ω
c	Ω	Ω	Ω	**p**	Ω	Ω	Ω
d	Ω	Ω	Ω	**q**	Ω	Ω	Ω
e	Ω	Ω	Ω	**r**	Ω	Ω	Ω
f	Ω	Ω	Ω	**s**	Ω	Ω	Ω
g	Ω	Ω	Ω	**t**	Ω	Ω	Ω
h	Ω	Ω	Ω	**u**	Ω	Ω	Ω
i	Ω	Ω	Ω	**v**	Ω	Ω	Ω
j	Ω	Ω	Ω	**w**	Ω	Ω	Ω
k	Ω	Ω	Ω	**x**	Ω	Ω	Ω
l	Ω	Ω	Ω	**y**	Ω	Ω	Ω
m	Ω	Ω	Ω	**z**	Ω	Ω	Ω